

Je sais pourquoi je donne mon sang

Le site du Docteur Jean-Pierre DIDIER

Adresse du site : www.docvadis.fr/jean-pierre.didier



Validé par
le Comité Scientifique Médecine générale

Le don du sang est un geste qui permet de sauver de nombreuses vies. Aucun produit ne peut remplacer le sang humain. Des règles encadrent ce don.

A quoi le sang prélevé sert-il ?

Le sang recueilli lors de don du sang sera transfusé à certains malades, notamment à ceux qui souffrent d'une maladie affectant la production de cellules sanguines. C'est le cas des patients leucémiques. Il peut également servir à des malades dont la production de cellules sanguines est affectée par des traitements lourds, comme c'est le cas dans certains cancers. Le sang peut également être utilisé lors d'accidents, d'accouchements ou d'interventions chirurgicales nécessitant des transfusions sanguines, à la suite, notamment, de pertes de sang importantes.

Tout le monde peut-il donner son sang ?

Non. Il y a en France des règles strictes à respecter. Il faut peser au minimum 50 kg. On estime qu'en dessous de ce poids la quantité de sang à prélever n'est pas suffisante. Le don n'est pas possible pour les personnes ayant déjà subi une transfusion sanguine, une greffe d'organe, de tissus ou de cellules ou encore pour celles ayant séjourné plus d'un an en Grande-Bretagne entre 1980 et 1996 (risque de transmission de l'encéphalopathie spongiforme ou maladie de la vache folle). Le don est également impossible pour les personnes sous protection légale (tutelle ou curatelle).

Comment un don se déroule-t-il ?

Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité. L'équipe médicale vous fait remplir un questionnaire pré-don afin de vous enregistrer et de prendre en compte votre état de santé et vos antécédents.

Le prélèvement dure 10 minutes mais prévoyez 45 minutes. Vous rencontrerez un médecin avant de faire votre don, et ensuite une collation vous sera offerte.

Lors d'un premier don, un microdosage (petite piqûre au bout du doigt) est effectué pour vérifier le taux d'Hb (taux d'hémoglobine) du donneur. Dans un second temps, vous allez rencontrer un médecin. Au cours de cet entretien, il vérifiera que vous pouvez donner votre sang en toute sécurité pour vous et pour le receveur, et vous posera différentes questions, car certaines circonstances ou certaines maladies ne sont pas compatibles avec le don du sang. Enfin, le prélèvement sera effectué par une infirmière spécialement qualifiée. A l'issue de votre don, une collation vous sera proposée et vous pourrez également vous reposer.



Le prélèvement dure 10 minutes mais prévoyez 45 minutes. Vous rencontrerez un médecin avant de faire votre don, et ensuite une collation vous sera offerte.

Combien de temps le prélèvement dure-t-il ?

Le prélèvement en lui-même dure environ 10 minutes, mais, avec les différentes étapes, il faut prévoir 45 minutes environ.

Je me suis fait soigner une carie, puis-je donner mon sang ?

Oui, dans la mesure où vous respectez un délai d'1 jour entre les soins et votre don. Pour un détartrage, il

faudra un délai de 7 jours.

Après un tatouage, puis-je donner du sang ?

Oui, si vous attendez 4 mois entre la réalisation de votre tatouage et votre don. En cas de piercing, comptez le même délai.

Après un rapport sexuel non protégé, puis-je donner du sang ?

Dans ce cas, un délai de 4 mois est impératif après le dernier rapport non protégé. Il est préférable que vous fassiez d'abord un test sanguin pour vous assurer que vous n'avez pas contracté d'infection sexuellement transmissible. En aucun cas, le don du sang ne doit être utilisé comme moyen de dépistage d'une infection par le VIH, notamment quand on a eu un comportement à risque.

Y a-t-il un âge limite pour donner son sang ?

Oui. Le don du sang est possible de 18 à 70 ans. Il est limité à 65 ans pour un don de plaquettes ou de plasma.

Puis-je donner du sang durant une grossesse ?

Non. Les femmes enceintes ne doivent pas donner leur sang et ce jusqu'à 6 mois après leur accouchement.

Puis-je donner du sang si je suis malade ?

Non. Le don du sang ne doit pas se faire en cas de grande fatigue, d'infection virale (grippe, gastro-entérite...), d'anémie, de diabète, etc. Si vous êtes sous traitement, vous devez en informer le médecin qui décidera de prélever ou non. Après un traitement antibiotique, il convient, par exemple, d'attendre 7 jours avant un don.

Pourquoi dois-je respecter certains délais ?

Les délais permettent de s'assurer qu'il n'y a pas eu d'infection transmise par un acte, qu'il soit d'ordre sexuel ou d'ordre médical. C'est un principe de précaution qui évite le risque d'annuler le don ou de le

détruire.

Où puis-je donner mon sang ?

Le don du sang peut être fait dans les centres de collecte. Il en existe dans tous les départements. Ils sont généralement associés à un centre hospitalier. Il existe aussi des campagnes de don du sang au cours de l'année, organisées par les communes et certaines sociétés.

Que devient le sang que j'ai donné ?

Lorsque vous donnez votre sang, on le prélève dans plusieurs tubes échantillons, portant un code-barres. Les tubes sont envoyés dans un laboratoire où une série de tests sont effectués pour s'assurer que votre sang ne risque pas de transmettre une maladie. Si votre sang est suspecté de contenir un virus ou une bactérie, la poche le contenant sera éliminée par précaution. Lorsque votre sang est retenu, on sépare les différents composants (globules rouges, plasma, plaquettes) à l'aide d'une centrifugeuse.

Le sang recueilli lors de votre don sera analysé, préparé puis transfusé à des malades, des accidentés, lors d'accouchements difficiles, etc.

Puis il est stocké, distribué dans les hôpitaux et les cliniques en fonction de la demande des médecins. On n'utilise jamais le sang total, mais uniquement le composant dont le malade a besoin. Ainsi, votre sang bénéficiera à plusieurs personnes.

Pour connaître les sites de collecte les plus proches de chez vous, vous pouvez contacter le centre de collecte de votre région. Munissez-vous, si possible, de votre dossier médical ou de votre carnet de santé, surtout si vous avez eu récemment une maladie. Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site



Le sang recueilli lors de votre don sera analysé, préparé puis transfusé à des malades, des accidentés, lors d'accouchements difficiles, etc.